

Seul matériel autorisé : une calculette non programmable et non graphique.

Règles VFR

1/ Un avion en vol VFR au cap 150°, en atmosphère standard, désire voler au-dessus de 2000 m d'altitude. Le plus proche niveau de vol utilisable sera le FL ou niveau d vol :

- a) 60. b) 75. c) 80. d) 95.

2/ En VFR, le plan de vol est :

- a) facultatif quelles que soient les conditions de vol.
b) inutile sauf cas de force majeure
c) obligatoire pour tout vol supérieur à une heure en espace contrôlé.
d) obligatoire pour franchir une frontière et pour survoler une zone inhospitalière

3/ Aux latitudes tempérées, la nuit aéronautique commence :

- a) quand la lumière au sol est inférieure à 30 lux. b) au coucher du soleil moins 10 mn.
c) au coucher du soleil plus 30 mn. d) au coucher du soleil.

4/ La responsabilité d'un avion en évolution, revient en dernier ressort :

- a) à son propriétaire. b) à son constructeur.
c) au service d'information en vol. d) au commandant de bord.

Conditions d'utilisation des aéronefs (réglementation)

5/ Pour qu'un avion puisse être utilisé, son carnet de route doit porter la mention :

- a) situation "I" b) situation "R" c) situation "V". d) situation "F"
(Question annulée)

6/ La visite prévol est effectuée :

- a) obligatoirement par le commandant de bord avant chaque vol.
b) le matin par le mécanicien.
c) une seule fois par jour avant le premier vol.
d) uniquement après une réparation.

Circulation aérienne et espace

7/ Un aéronef en VFR désire entrer dans une zone terminale d'aérodrome (TMA) de classe D :

- a) aucune formalité n'est requise. b) il doit demander une clairance radio.
c) cet espace lui est interdit. d) il suffit d'informer le contrôleur.

8/ Le circuit de piste doit s'effectuer dans l'ordre suivant :

- a) étape de base, montée initiale, dernier virage et vent arrière.
b) vent arrière, étape de base, montée initiale, vent traversier, dernier virage et finale.
c) montée initiale, vent arrière, étape de base, dernier virage et finale.
d) montée initiale, étape de base, vent traversier, vent arrière dernier virage et finale.

9/ Un niveau de vol (Flight Level) a pour référence :

- a) le QNH. b) la pression au niveau de la mer.
c) la pression 1 013,25 hPa d) la pression au sol (QFE).

10/ Quelle est la zone dont le survol est strictement interdit :

- a) parc naturel. b) zone "D". c) zone "R". d) zone "P".

Seul matériel autorisé : une calculette non programmable et non graphique.

Cartographie et références

- 11/ Sur une carte OACI au 1/500 000, on mesure entre deux aérodromes 28 cm. La distance qui les sépare sur le terrain est :
- a) 56 km. b) 28 NM. c) 140 km. d) 280 km.
- 12/ Combien de temps faut-il à la terre pour tourner sur elle-même de 15° :
- a) 1 heure. b) 3 heures. c) 2 heures. d) 6 heures.
- 13/ Deux points sont situés par 42°N / 6°E et 45°N / 6°E. La distance qui les sépare est :
- a) 180 km. b) 180 NM. c) 300 km. d) 300 Nm.
- 14/ Sur un aérodrome, l'altimètre indique l'altitude du terrain quand il est calé sur :
- a) le calage standard. b) le QNH. c) le QFE. d) le QFU.

Navigation

- 15/ En croisière à 4500 ft QNH, un pilote veut rejoindre un aérodrome situé à 150 m d'altitude. Le circuit de piste de cet aérodrome s'effectue à 1000 ft sol. Avec un taux de chute de 500 ft/min, la descente, jusqu'à intégration dans le circuit, durera :
- a) 6 min. b) 7 min. c) 8 min. d) 9 min.
- 16/ Un avion vole au cap 360° à 80 kt, le vent est du 270° pour 15 kt. La dérive est :
- a) droite et négative. b) gauche et négative.
c) droite et positive. d) négligeable, compte tenu de la faible vitesse propre.

Radionavigation

- 17/ Les indications d'un V.O.R. ont pour référence le nord :
- a) magnétique. b) géographique. c) vrai. d) compas.
- 18/ Le transpondeur est un équipement permettant :
- a) de piloter automatiquement l'avion.
b) d'identifier et suivre le vol à l'aide d'un radar sol.
c) de pratiquer le vol en VFR au dessus du FL195.
d) d'effectuer un vol sans visibilité.

Facteurs humains

- 19/ Le pilote peut s'orienter dans l'espace grâce aux informations fournies par :
- a) la vision. b) l'oreille interne.
c) les muscles et les articulations. d) les 3 propositions ci-dessus sont exactes.
- 20/ Avant d'être lâché sur un avion ou un planeur, le certificat d'aptitude physique et mentale est :
- a) facultatif.
b) obligatoire.
c) doit être établi par un médecin agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).
d) les réponses b et c sont exactes.